



**Syndicat des Enseignants - UNSA**

Section de l'académie de ROUEN

77, quai Cavelier de la Salle

76100 ROUEN

Mél : [ac-rouen@se-uns.org](mailto:ac-rouen@se-uns.org)

Tel : 0235731675

Fax : 0235039226

Monsieur Thierry Patinaux  
Secrétaire académique du SE-Unsa

Monsieur Stéphane Depierre  
Secrétaire académique PLP

à

Madame le Recteur  
Académie de Rouen

Rouen, le 6 mai 2011

**Objet** : paiement de l'indemnité liée au CCF

Madame le Recteur,

Le décret n° 2010-1000 du 26 août 2010 institue une indemnité au bénéfice des enseignants qui préparent, organisent et font passer l'évaluation par contrôle en cours de formation.

Vous avez envoyé le 28 mars 2011, aux chefs d'établissement, une circulaire qui précise les modalités d'application locale. Nos collègues enseignants nous interrogeant très souvent à ce propos, nous souhaiterions donc qu'ils en aient tous rapidement connaissance.

Par ailleurs, nous ignorons le calendrier prévu du paiement de cette indemnité. Nous aimerions donc que vous nous apportiez des précisions à ce sujet.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, madame le Recteur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Thierry PATINAUX

Stéphane DEPIERRE